

# AVIS PUBLIC

## DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

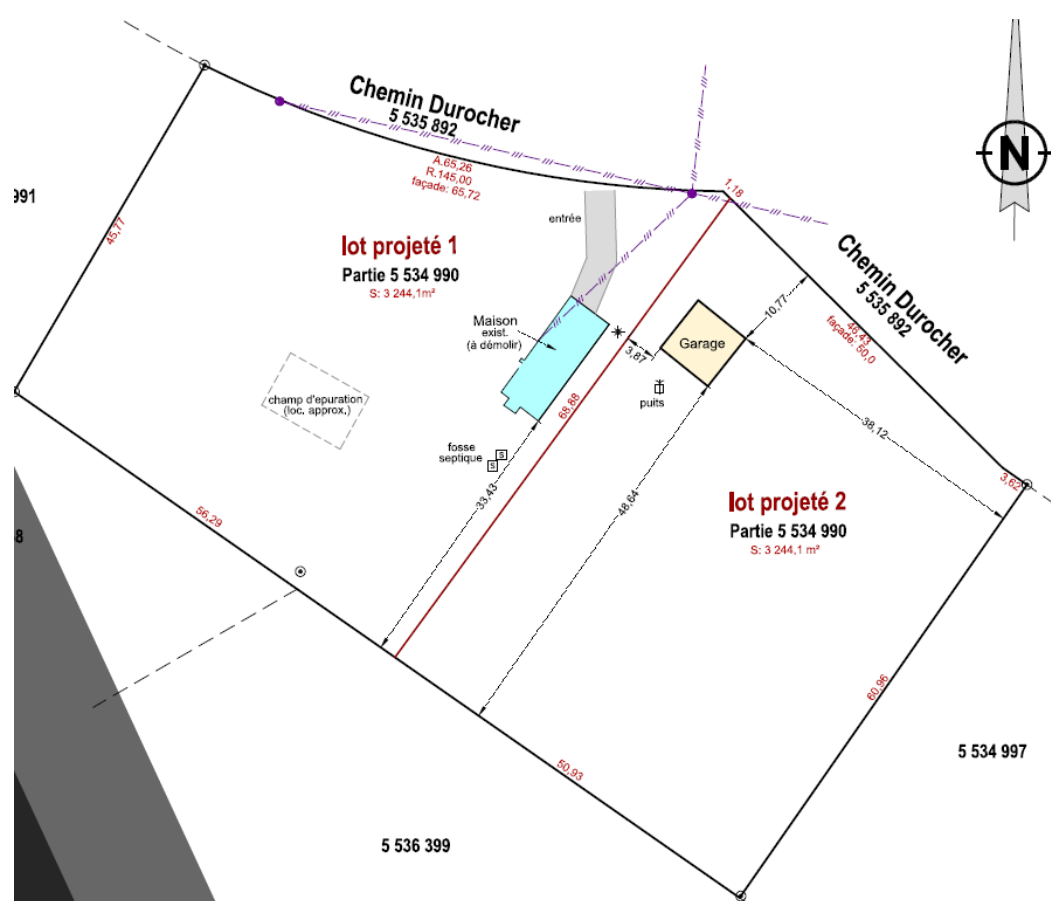
Avis public est donné par le soussigné, que lors de la session ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le lundi 13 février 2023 à 19h30 à l'hôtel de ville, sise au 292, chemin de la Rivière à Canton de Cleveland, le conseil doit statuer sur une demande de dérogation mineure pour le lot à créer 5 534 990 partie, 119 chemin Durocher.

### Nature et effets :

La nature de la dérogation mineure s'applique au lot 5 535 137 partie qui est projeté avec une superficie de 3 244.1 m<sup>2</sup> pour chaque lot à créer. Le règlement de lotissement numéro 448 exige une superficie minimale de 4000 m<sup>2</sup> pour les lots non desservis.

### Identification du site concerné :

Cette propriété est située au sur le lot 5 534 990, 119 chemin Durocher.



### But de la demande :

Cette demande a pour but d'autoriser la création de deux lots afin de bâtir des duplex sur chacun des lots.

Au cours de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne intéressée désirant se faire entendre relativement à cette demande.

Conformément aux dispositions de l'article 176.1 du code municipal du Québec, cet avis est donné à Canton de Cleveland, le 9 janvier 2023.

Donné à Canton de Cleveland, ce 9 janvier 2023.